

# DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## Actualité

Date de publication : 19/09/2014

### **TVA - Mise à jour des documents relatifs aux taux de TVA applicables (Lois de finances n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 et n° 2013-1278 du 29 décembre 2013)**

---

#### **Séries / Divisions :**

TVA - LIQ , TVA - SECT, ANNX

#### **Texte :**

Depuis le 1er janvier 2014, le taux réduit de 7 % a été remplacé par le taux réduit de 10% et le taux normal de 19,6% par le taux de 20%. Les documents liés ci-après sont modifiés pour tenir compte des changements de taux applicables.

#### **Actualité liée :**

X

#### **Documents liés :**

[BOI-TVA-LIQ-10](#) : TVA - Liquidation - Taux - Généralités

[BOI-TVA-LIQ-20](#) : TVA - Liquidation - Taux - Le taux normal

[BOI-TVA-LIQ-20-10](#) : TVA - Liquidation - Taux - Produits imposables au taux normal

[BOI-TVA-LIQ-20-20](#) : TVA - Liquidation - Taux - Prestations de services imposables au taux normal

[BOI-TVA-LIQ-30](#) : TVA - Liquidation - Taux - Les taux réduits

[BOI-TVA-LIQ-30-10-10](#) : TVA - Liquidation - Taux réduits - Produits destinés à l'alimentation humaine et aux ventes à emporter ou à livrer des produits alimentaires préparés en vue d'une consommation immédiate

[BOI-TVA-LIQ-30-10-20](#) : TVA - Liquidation-Taux réduits - Produits et sous-produits d'origine agricole, de la pêche, de la pisciculture et de l'aviculture non transformés

[BOI-TVA-LIQ-30-20-30](#) : TVA - Liquidation-Taux-Prestations de services imposables aux taux réduits - Opérations aux taux réduits - Opérations relatives aux réseaux de distribution et d'évacuation d'eau

[BOI-TVA-LIQ-30-20-90](#) : TVA - Liquidation - Prestations imposables aux taux réduits -Travaux (autres que de construction ou de reconstruction) portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans

[BOI-TVA-LIQ-30-20-90-10](#) : TVA - Prestations de services imposables au taux réduit - Travaux (autres que de construction ou de reconstruction) portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans - Locaux concernés

[BOI-TVA-LIQ-30-20-90-30](#) : TVA - Liquidation-Taux réduits-Travaux (autres que de construction ou de

reconstruction) portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans - Opérations concernées

[BOI-TVA-LIQ-30-20-90-40](#) : TVA - Prestations de services imposables aux taux réduit - travaux (autres que de construction ou de reconstruction) portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans - Modalités d'application

[BOI-TVA-SECT-80-10-10](#) : TVA-Régimes sectoriels-Agriculture-Exploitants agricoles et marchands de bestiaux soumis de plein droit à la TVA - Opérations obligatoirement soumises à la TVA d'après le régime général.

[BOI-ANNX-000208](#) : ANNEXE - TVA - Taux applicables aux travaux extérieurs et assimilés (cours d'immeuble, terrasse, vérandas, espaces verts)

[BOI-ANNX-000428](#) : ANNEXE - TVA - Tableau récapitulatif des taux applicables pour les ventes à emporter ou à livrer des produits alimentaires préparés en vue d'une consommation immédiate, en fonction des produits et des situations

**Signataire des documents liés:**

Véronique Bied-Charreton, Directrice de la législation fiscale